



chemin communal sans issus non sigalé

Par **dinaspeed**, le 16/12/2010 à 14:55

bonjour j'habite dans un chemin ou je suis la 3 eme habitante et au dessus il a a 3 autres habitants,le chemin mène a un dernière maison et est donc sans issus mais non signaler par un panneau.

ma question est la suivante,je n'arrete pas d'harceler par téléphone la mairie car le chemin n'est pas BIEN entretenu(2 fois cette année 2010) il y a des NID DE POULES PARTOUT QUI ABIMES NOS VOITURES A CHAQUES PASSAGES? L'HERBES EST TELLEMENT HAUTE QUE lorsqu'on croise une autre voiture on voit pas ou nous mettons les roues et la visibilité n'y est nul,les ronces débordes et rayes nos voitures a chaques passages et j'en asses!!! a qui dois je me plaindre(autre que la mairie) pour que les services de ma communes ce bouge en sachant que je suis proprietaires et que je payes mes taxes comme tous le monde!! je vs remercie de votre aide
cordialement

Par **Claralea**, le 16/12/2010 à 21:36

Et ce chemin appartient bien à la mairie ?

Par **dinaspeed**, le 16/12/2010 à 21:56

oui ce chemin appartient a la commune ou j'habite et quand je les appel ils me dise oui oui on vient puit personne viens !

Par **Domil**, le 16/12/2010 à 22:27

LRAR de mise en demeure, déjà pour acter et dater votre réclamation

Par **dinaspeed**, le 17/12/2010 à 08:33

bonjour domil
je veu bien ecrire une lettre de mise en demeure mais a qui?

que dois je y dire?
merci